

Les confrères en situation de difficulté dans la CM

Les absences, les sorties, la situation actuelle

par José Maria Nieto Varas, C.M.

I. PÈRES ET FRÈRES : DES CONFRÈRES

1. Il s'agit de nous tous

Nous ne pouvons oublier que la vie, celle de chacun de nous, implique des difficultés plus ou moins fortes et qu'en parlant de confrères en situation difficile, nous sommes d'une certaine façon, en train de parler de chacun de nous et de nous tous sans exceptions.

Mais il y a des difficultés qui deviennent plus grandes et mettent en danger plus ou moins graves, notre être, notre façon d'aimer, notre façon d'agir. Dans cette réflexion nous voulons spécialement faire référence à ces « grandes difficultés ».

2. Il s'agit de « mes ou nos » confrères

Derrière chaque « situation difficile » ou chaque grande difficulté il y a une personne, un confrère (ou diverses personnes et confrères) qui souffrent certainement et que nous devons comprendre profondément.

Il peut être utile, pour nous rendre proche de la situation de difficulté et du confrère, de nous poser quelques questions ; Qu'est-ce qui a conduit ce confrère à « la situation difficile » ? Quelle a été son histoire personnelle, sa formation dans et hors communauté, ses ministères (spécialement le premier), sa relation avec les confrères de la communauté locale et avec l'autorité locale et provinciale. Quels ont été ses projets personnels, ses espérances, ses crises, ses luttes, ses victoires et ses échecs ? Ainsi nous nous questionnons pour le confrère, pour sa vie intérieure, qui contient certainement une explication et un sens à ce qui se manifeste extérieurement.

II. LES SITUATIONS DE DIFFICULTÉ

2.A. Les Confrères présents qui supportent et luttent contre les difficultés

Ce sont les confrères parfaitement intégrés et qui participent à la vie communautaire et à l'apostolat et qui passent par de courts ou longs temps de difficulté. Les types de difficultés sont très divers et ces difficultés conduisent à une perte d'énergie personnelle. Nous pouvons peut être les regrouper en trois catégories :

a) Les difficultés de type personne

- difficultés de santé
- difficultés d'ordre psychologique, affectif ou sexuel
- difficultés ayant leur origine dans la famille
- difficultés dans la vie spirituelle
- difficultés à vivre les vœux : argent/économique, affective/sexuelle, liberté/obéissance, stabilité.

b) Les difficultés de type communautaire qui conduisent à une usure personnelle

- mal être avec la communauté locale (avec le supérieur local ou les confrères) pour laquelle on est destiné
- difficulté à déployer le service communautaire de... (Visateur, économe provincial, supérieur local...)
- difficulté du sens d'appartenance à la communauté.

c) Les difficultés de type apostolique

- fatigue physique pour surmenage ou activisme
- déception, fatigue dans l'exercice du ministère apostolique
- grande difficulté dans le ministère (il y a des ministères difficiles jusqu'au risque de sa vie)
- manque de préparation qualifiée pour exercer son ministère, que ce soit dans le domaine de la formation (séminaires), ou dans le domaine pastoral (mission, itinérance).

Je crois que tous nos confrères vivent et passent par ces difficultés et luttent pour les affronter, les dépasser. Ils méritent notre respect, notre solidarité et notre proximité, notre appui afin de nous « faire porter les fardeaux les uns des autres ».

2.B. LES PRÉSENTS ABSENTS

Il existe un groupe de membres de la Congrégation qui vivent dans la communauté, mais qui, en réalité sont spirituellement et en grande partie physiquement absents de la communauté. Ils vivent dans la maison et dans la communauté, mais ils n'en sont pas et la communauté ne les intéresse pas. Ce sont les «présents mais absents» qui sont absents, ou autrement dit, «les absents de corps présent». Ces confrères en difficulté, et des fois en très grande difficulté sont des confrères qui créent beaucoup de difficulté à la communauté, parfois plus grande que ne peuvent en poser des confrères effectivement absents.

A propos de ces «présents mais absents», nous pouvons dire qu'ils existent dans toutes les provinces. Nous les connaissons tous et nous savons l'histoire de leurs difficultés. Quelques uns passent d'une communauté à l'autre. Quelques provinces ont des «maisons édre-don» où la difficulté provoquée par ces confrères se dilue dans le climat qui adoucit la blessure entraînée sur les autres confrères.

Ensuite, pour parler des sorties et des absences, nous nous rapprochons des chiffres. Car lorsque nous parlons des «présents mais absents» nous n'en connaissons pas le nombre. Certainement à la Curie nous avons des statistiques sur cette réalité. Mais je crains que nous ne donnions pas l'importance qu'elle mériterait à cette réalité que nous fuyons et qui est dangereuse.

Parfois cette situation est le stade préliminaire ou un passage sur la voie de la «réelle absence physique». Utilisant l'image de l'«ice-berg», nous pourrions dire que les «absents présents» seraient la partie submergée de la glace, invisible mais imaginable et plus grande qui soutient la glace qui flotte à découvert par les «absences manifestes».

Des fois, cependant, les «présents mais absents» n'ont pas l'honnêteté et le courage nécessaire pour s'absenter ou abandonner définitivement la communauté. Je suis présent parce que je n'ai ni la cohérence, ni la force d'être à l'extérieur. Ils sont sur un chemin de vie qui conduit à la maladie et la mort de la communauté. Saint Vincent a des paroles très dures envers ce type de confrères.

Quelques situations à ce sujet seraient :

- Les Confrères qui s'enferment.
- Les Confrères qui vivent en marge de la communauté et selon leurs critères propres.
- Les Confrères qui vivent sans jamais rendre compte de leurs actions.
- En bref, une situation commode pour le confrère, mais incommode pour la communauté.

2.C. ABSENCES DE LA COMMUNAUTÉ

1. Absents les 11 dernières années

Année	Total	Sacer	Diac	Frères	Erud	Ref
1996	84	82	0	2		VT (1997, 2) p. 77
1997	105	102	0	3		VT (1998, 2) p. 83
1998	100	92	1	7		VT (1999, 2) p. 106
1999	107	103	1	3		VT (2000, 4-5) p. 278
2000	120	118	0	2		VT (2001, 6) p. 498
2001	139	135	0	4		VT (2002, 3) p. 126
2002	171	168	0	3		VT (2003, 3) p. 131
2003	166	162	1	3		VT (2004, 2) p. 78
2004	185	171	10	3	1	VT (2005, 1) p. 25
2005	162	153	8	1		VT (2006, 1-2) p. 33
2006	184					Sec. Gen : 31/12/2006

Depuis 1996, le nombre a augmenté avec des niveaux qui ont varié. Sur les 10 dernières années, le nombre a passé les 100, passant de 84 en 1996 à 184 aujourd'hui. Il est parfois difficile de bien les dénombrer et peut-être, dû au fait qu'il y a des années dans lesquelles les augmentations ou diminutions ont été plus prononcées. Par exemple en 2002 on est passé de 140 à 171, plus de 30.

2. Combien sont actuellement absents

Au 31.12.2006 les absents sont 184. Après avoir comparé la liste, je crois qu'ils sont davantage et même plus de 200, sur un total de 3391 membres, c'est-à-dire 5,42%. Les absents «sont» la deuxième plus grande province de la Congrégation, juste derrière la Pologne (269). Les absents dépassent les Provinces comme celle de Paris (174), les USA Est (168), la Colombie (154), les USA Midwest (131), Zaragoza et Madrid (124) et les Philippines (100).

3. Ages des absents

Age	Total	% de 184
20-29	1	0,54%
30-39	52	28,20%
40-49	69	37,50%
50-59	37	20,10%
60-69	12	6,52%
70-79	11	5,97%
80-89	2	1,08%
90-99	0	
Total	184	99,84%

La moyenne d'âge des absents est celle qui présente le plus grand pourcentage. 65,7%, soit 121 des absents ont entre 30 et 49 ans et le plus grand nombre entre 35 et 49. Il y a 26,6% entre 50 et 60 soit 49.

4. Provinces d'origine

Le phénomène s'étend à plusieurs des 52 Provinces et Vice-Provinces, mais il existe des différences de nombre entre les unes et les autres.

Cinq provinces ont 10, ou davantage d'absents et elles comptabilisent 76 absents, presque la moitié (41,3%) des absents.

Colombie	30 sur 154 (19,4%)
Mexique	15 sur 96 (15,6%)
Pologne	11 sur 269 (4,0%)
Amérique Centrale	10 sur 48 (20,8%)
Philippines	10 sur 100 (10,0%)

Il y a quatre provinces qui ont entre 5 et 9 absents et en comptent 28, soit 15,2%: Equateur 9 sur 32 (soit 28%); Curitiba 6 sur 72 (9,7%); Rio de Janeiro 6 sur 79 (7,59%); Porto Rico 6 sur 66 (9,09%). Il paraît à première vue que le phénomène se produise davantage.

5. Origine par continents

Región	Nombre	% de 184	Tot: 3 419	CM %
Áfrique	13	7,06	285	8,33%
Amérique Latine	104	56,52	806	23,57%
Asie (+ Océanie)	11	6,52	371	18,85%
Europe	43	23,36	1 503	43,96%
USA	12	6,52	371	10,85%

6. Les types d'absence : légitimes et illégitimes

Il serait nécessaire de prendre plus de temps que nous n'en avons pour analyser au plus près les divers types d'absences. Certainement, les absences légitimes, c'est-à-dire, délivrées avec conditions par le Visiteur ou le Supérieur Général sont moins nombreuses que les illégitimes ou sans permission.

Les absences légitimes, dépendant d'une permission sont de deux types :

- Celles qui sont données par une autorisation du Visiteur pour un an (cf. C. 67).
- Celles qui sont données par une autorisation du Supérieur Général pour trois ans (cf. C. 70) le Supérieur Général peut accorder la plus grande part de ces permissions avec le motif principal de la future incardination dans un diocèse. Il donne, pour cela l'autorisation que le confrère travaille « ad experimentum » dans un diocèse en vue de son incardination dans celui-ci. Il est clair que le confrère reste confrère et membre de la C.M.

7. Quelques observations très personnelles :

• J'ai l'impression que dans la C.M. nous utilisons facilement les C. 67, et que nous faisons de cet article une lecture laxiste, même en donnant des permis d'un an. Ce type de permission doit remplir certaines conditions : inscription à une maison, l'exercice des droits et devoirs selon les termes de la permission (qui doit être spécifique pour chaque situation), pour une raison juste et pour un an. Plus d'un an seulement dans trois cas : la santé, les études et l'apostolat dont on a la charge.

67.1. Un membre qui a obtenu une permission, soit du supérieur général ou du visiteur avec le consentement de son

conseil, pour vivre hors d'une maison de la communauté, doit être inscrit à une maison ou une communauté, pour qu'il y ait les droits et remplisse les obligations en accord avec la permission qu'il reçoit.

67.2. Cette permission, cependant, doit être donnée seulement pour une raison juste, et pour une durée qui ne dépasse pas un an, sauf pour soigner une maladie, pour réaliser des études et pour servir dans un apostolat au nom de la Congrégation.

• Parfois, les absences légitimes plus qu'un véritable traitement pour affronter et solutionner des situations précises, paraissent être une morphine qui conduit à l'euthanasie du confrère, c'est-à-dire au couloir ou au toboggan vers l'absence illégitime et ensuite vers la sortie. Les « absences légitimes », paraissent donc perdre leur crédibilité par celui qui les donne, parce qu'un fois donnée la permission, il n'y a pas de suivi, ni un vrai accompagnement du confrère.

2.D. SORTIES DE LA CONGRÉGATION

1. Avec le terme de « sortie » ou « démission » nous ne désignons pas des confrères qui sont sortis de la communauté pour vivre hors d'elle, car ceux-ci continuent d'appartenir à la Congrégation, mais sont absents de la vie de la communauté. Sortie désigne les confrères qui sont réellement sortis de la CM et n'en font plus partie.

2. Cf. THP (24.01.2006) : Quelques données sur les sorties de la Congrégation.

Durant les six dernières années (1999-2004) ont arrêtés d'appartenir à la Congrégation de la Mission 122 confrères. Chaque année sortent en moyenne 20 missionnaires. Quelques-uns sont frères et étudiants (13,1); cependant, le plus grand nombre sont des prêtres.

Les sorties ont été obtenues par dispense ou expulsion :

Type de sortie	N°	%
Dispense des vœux de frères et d'étudiants	16	13,11
Dispense des vœux pour incardination dans un diocèse ou une congrégation	30	24,60
Dispense des obligations de l'état sacerdotal (AOO)	26	21,31
Expulsion automatique (généralement pour mariage civil)	37	30,32
Expulsion de la CM après un procès	13	10,65
Total	122	99,99

Les motifs de sortie sont divers. Sans entrer dans une analyse, nous pouvons admettre l'influence de facteurs personnels, affectifs, de formation, communautaire, apostolique, institutionnel et socio-culturel, etc.

3. Je vous indique ci-dessous les chiffres des dix dernières années. La moyenne annuelle des sorties est presque de 20 confrères par an.

Année	Sorties	Pourcentage	Age moyen
1996	20		949 ans ; 47,45 moyenne
1997	20		927 ans ; 46,35 moyenne
1998	14		601 ans ; 42,92 moyenne
1999	13		
2000	22		
2001	25		
2002	23		
2003	20		
2004	21		898 ans ; 42,76
2005	17	Sur 3 395 : 0,50%	726 ans ; 42,70
2006	21		1 057 ans ; 50,33 moyenne

4. Dans Vincentiana, le P. Modesto Lopez, a fait une étude sur la période de juillet 1992 à juin 1996, c'est-à-dire sur 4 ans. Sur cette période 124 confrères sont sortis de la Congrégation, avec une moyenne annuelle de 31 confrères.

5. Je n'ai pas vérifié cela, mais il me paraît que cela continue (2005-2006) les mêmes pourcentage dans les types de sortie : mariage civil (30), incardination dans un diocèse (25), dispense AOO (21), dispense des vœux SG (13), expulsion après procès (10).

III. DANS LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

Ce qui arrive à ces confrères leur survient étant membres de la communauté et, d'une certaine manière cela arrive à toute la communauté. Je voudrai, donc, dans ce troisième temps faire ressortir quelques aspects communautaires.

1. Confrères en difficulté dans les communautés en difficulté.

La relation personne-communauté, communauté-personne. Nous devons penser aux « confrères en difficulté » en regardant la communauté locale où il réside, où il souffre les difficultés ou les crée. Les confrères en difficultés contribuent à la création de communauté en difficulté, et vice-versa.

Il y a des confrères difficiles qui créent en eux-mêmes des « situations difficiles », mais il y a aussi des communautés qui provoquent ces situations ; le style de vie de la communauté peut provoquer des crises de tous types : vocationnels, de ministères, affectives... Fréquemment, nos candidats et nos jeunes, bien qu'ils puissent ne pas être conséquents, dénoncent prophétiquement les péchés de nos communautés. Il n'est pas étrange que, celui qui aspire à être honnête avec la vocation vincentienne, soit déçu et soit conduit à la difficulté par une communauté peu exemplaire.

2. L'impact vocationnel des « confrères en difficulté » (absences et sorties) et de la « communauté en difficulté ».

Comme des missionnaires et des communautés exemplaires suscitent de nouveaux candidats, et de nouvelles vocations ; les missionnaires « absents » et les communautés bancales ne peuvent susciter un terreau pour la vocation, mais peuvent être davantage une perte de sens intérieur de la vocation et une extinction de la vocation à court ou à long terme.

3. Les droits et les devoirs du confrère et de la communauté.

Le confrère absent à des droits qui doivent être respectés et des obligations qu'il doit accomplir. La communauté, de son côté, a des obligations à remplir avec le confrère, mais aussi un ensemble de droits qu'elle ne peut laisser, comme cela, sans être mise en danger. Le bien de la personne, centre de l'univers, est le plus grand bien à obtenir ; mais ce bien ne peut déprécier le bien commun de la communauté. Il y a ici, un équilibre délicat que devrait conserver celui qui accompagne la situation.

4. « Relations mutuelles » entre la CM et les Églises locales au sujet des confrères en difficulté.

Comment nous situons-nous avec l'Église locale dans les cas des « absents » ? Comment se comportent les évêques avec la CM dans ces cas ? Le thème reste ouvert pour un échange entre nous.

5. La CM (communauté locale, Province, Congrégation), que pourrait-elle faire pour ces confrères ?

1) Prévention : la formation, les formateurs adéquats et la formation initiale profonde. Un bon processus d'accompagnement dans l'accueil, le discernement vocationnel, l'initiation à la vie communautaire est une base pour éviter quelques unes des situations « difficiles ».

2) Traitements propres et spécifiques. Il existe « des lignes de bases et générales » d'action, mais chaque personne et chaque situation exige son traitement propre et spécifique. Les solutions qui sont utiles pour une personne, peuvent ne pas servir pour une autre ; les solutions utiles dans une situation spécifiques, peuvent ne pas servir dans une autre.

3) Quelques lignes de base vincentiennes sont indiquées dans :

- Les Constitutions. Le chapitre sur la vie communautaire 19-27.
- Les Constitutions : nn. 65-67.
- Les Statuts 14,1 : confrères obligés à vivre seuls en raison de leur ministère.
- Les Statuts 14,2 : confrères qui traversent des difficultés.
- Guide Pratique du Visiteur (2005), nn. 123-203.
- Guide Pratique du Supérieur Local (2003), nn. 69-73, en *Vincentiana* (2003), n. 4.
- GPSL 69-73 : Orientations au Supérieur Local pour ses relations avec les confrères, *Vincentiana* (2003), n. 4, pp. 215-216.

4) La prière. L'oraison pour les vocations (Expectatio Israel) s'applique non seulement aux vocations récentes et aux candidats, mais aussi aux présents absents, aux absents et à nous-mêmes.

5. La communauté locale, la communauté locale (le supérieur local ainsi que les confrères) jouent un rôle fondamental (initial et continu) dans l'accompagnement des confrères en difficulté, dans et hors communauté. Souvenons-nous que les confrères « absents » doivent être « inscrits » et appartenir à une communauté. Cf. GPSL. La communauté locale est le cordon ombilical entre le confrère et le Congrégation.

6) Un confrère ami, un tuteur, un accompagnateur. La communauté provinciale pourrait utiliser le service d'un confrère ami et proche de l'absent comme un pont entre le confrère et la communauté. Celui-ci pourrait remplir diverses fonctions (communication fréquente, dialogue, accompagnement, aide spirituelle, etc.) et cela

serait très utile dans de nombreuses occasions tant pour le confrère absent que pour la communauté.

7) Chercher avec force et sérieux le mieux être du confrère, aussi vite que possible et avec les moyens adéquats, sans considérer la situation comme irrécupérable. Quelques moyens peuvent être : le repos sabbatique spécifique, la formation permanente, le traitement médico-psychologique, etc.

8) En cas de sortie, l'aider et l'orienter dans le processus correspondant (incardination, demande de dispense AOO, etc.) et, par la suite, dans son nouveau chemin de vie (l'aider à rencontrer un travail, à se resituer dans l'Église et dans la société...).

6. La CM (communauté locale, Province, Congrégation), que ne devrait-elle pas faire en lien avec les confrères en difficulté.

1) Se désintéresser du confrère, ne pas lui consacrer du temps et ne pas affronter sa situation. Regarder ailleurs, ne rien faire, le laisser à celui qui viendra, laisser le temps passer indéfiniment... ce qui fait empirer la situation chaque fois davantage. Ceci concerne spécialement le Visiteur.

2) Considérer le confrère hors de la communauté trop tôt, rapidement et parfois injustement. Les confrères absents peuvent se sentir (ou même désirer) traités comme des confrères n'appartenant plus à la CM. Nous n'avons pas le droit (ni le Visiteur, ni les supérieurs locaux, ni les confrères) d'« effacer mentalement » de notre espace communautaire ces confrères. Il y a des situations dans lesquelles, lorsqu'un confrère est absent depuis un certain temps, on veut le rayer concrètement du catalogue au lieu d'affronter et de résoudre la situation.

C'est-à-dire, fermer les portes de suite et « préférer qu'il ne revienne pas » parce que cela nous convient et ne va pas créer des problèmes. Il est certain que le confrère en difficulté, en revenant à la communauté, crée des difficultés à la communauté.

3) Ne pas jeter d'anathèmes, poursuivre et le convertir en « bouc émissaire » de nos péchés (il est le mauvais et nous sommes les bons) ; ne pas le béatifier ou déclarer saint le confrère, bien que quelques saints fondateurs eurent à laisser leur propre congrégation (nous sommes mauvais et lui est bon). Laissons le jugement au Seigneur, et en attendant, travaillons avec amour et en tremblant à notre propre salut.

IV. BIBLIOGRAPHIE

Statistiques de la C.M., dans *Vincentiana* (plusieurs années)

ROBERT P. MALONEY, « Lettre aux visiteurs » (15 avril 1996)

MODESTO LOPEZ, « Les Cas difficiles, Dispenses AOO, expulsions », dans *Vincentiana* 40 (1996), n. 4-5, pp. 353-362 (en espagnol, il existe les versions anglaises et françaises).

G. GREGORY GAY, « Lettre aux Visiteurs et supérieurs de communautés locales » (24 janvier 2006), dans *Vincentiana* (2006), n. 1-2, pp. 3-8 (les versions anglaises et françaises existent).

V. SUR LA SYNTHÈSE DES QUESTIONNAIRES

Les questions qu'il serait bon de lire seraient principalement les 2 et 3. Les moins importantes les questions 1, 13 et 14.

Du deuxième questionnaire les questions les plus importantes sont les : 21, 22, 25 et 26. Il est bon de lire les autres questions de ce questionnaire (19, 20, 23, 24) parce qu'elles sont la voix de nos confrères absents et des confrères qui sont sortis de la CM.

(Traduction : BERNARD MASSARINI, C.M.)